

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 2020/878 modifiée

FDS n° : F-60048

**Encre aqueuse - Magenta**

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

**SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur du produit**

**Nom du produit** Encre aqueuse pour Xerox® Rialto® 900 Inkjet Press, Xerox® Brenva® HD  
Production Inkjet Press  
**Référence** 008R13309  
**UFI** CV00-N09X-700H-9U61  
**Couleur** Magenta

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d'encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox AG/SA  
Sägereistrasse 29  
8152 Glattbrugg, Switzerland

**Pour plus d'informations, contacter**

**Contact person** Quality, Sécurité &  
EnvironmentDirector  
**Téléphone** 043 / 305 12 12  
**Télécopie** --  
**Adresse e-mail** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 72 11 00 03  
112 – demander des informations sur les poisons

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**  
**Symboles de danger**

FDS n° : F-60048

**Encre aqueuse - Magenta**

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

**UFI**

CV00-N09X-700H-9U61

**2.3 Autres dangers**

Contains a chemical that can cause an allergic reaction in susceptible people

FDS n° : F-60048

## Encre aqueuse - Magenta

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro CAS	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Hazard Statements	REACH registration number
Water	50-75	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Glycerin	20-30	56-81-5	200-289-5	--	--	--
Magenta pigment	1-10	Propriétaire	Listed	--	--	01-2119456804-33-0008
2-Pyrrolidone	<3	616-45-5	210-483-1	Eye Irrit 2 Repro Tox 1B	H319 H360	--
Triethylene glycol, monobutyl ether	<3	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1	H318	--
Ethoxylated-2,4,7,9-tetramethyl-5-decyne-4,7-diol	<1	9014-85-1	Répertorié	Aquatic Chronic 3 Skin Sens. 1B Eye Dam. 1	H318 H317 H412	--
1,2-Hexanediol	<1	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Polyethylene glycol monobutyl ether	<1	9004-77-7	500-012-0	Eye Dam. 1	H318	--
1,2-Benzisothiazolin-3-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 2/inhal. (ATE = 0.21 mg/L, dusts or mists) Acute Tox. 4/oral (ATE = 450 mg/kg bw) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1A (C ≥ 0.036 %) Aquatic Acute 1 (M = 1) Aquatic Chronic 1 (M = 1)	H318 H315 H400 H410 H302 H317 H330	--

**Texte intégral des énoncés H: voir section 16**

#### Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

##### Contact oculaire

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

##### Contact avec la peau

Laver à l'eau chaude et au savon, Consulter un médecin si une irritation se développe et

FDS n° : F-60048

## Encre aqueuse - Magenta

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

<b>Inhalation</b>	persiste
<b>Ingestion</b>	Amener la victime à l'air libre, Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire, NE PAS faire vomir

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Toxicité aiguë

<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation
<b>Peau</b>	Peut provoquer une irritation
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée

#### Effets chroniques

<b>Toxicité chronique</b>	En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles
---------------------------	--

#### Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:  
Irritation oculaire  
Irritation cutanée

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Protection pour les secouristes</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

### Autres informations

<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C

## **SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

FDS n° : F-60048

**Encre aqueuse - Magenta**

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger, Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide, Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques  
Voir Section 13 pour plus d'informations

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols, Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, Ne pas ingérer

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

**7.3 Utilisations finales particulières**

Imprimante à jet d'encre

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Limites d'exposition</b>	Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.
-----------------------------	--

**8.2 Contrôles de l'exposition**

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
----------------------------------	---

**Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter, Lunettes de protection
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.
<b>Dangers thermiques</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

FDS n° : F-60048

## Encre aqueuse - Magenta

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect État physique pH	Opaque Liquide 8.2 - 9.5	Odeur Couleur	Léger/légère Magenta
Point d'éclair	> 100 °C		
Point de fusion / point de congélation	non applicable		
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	non applicable		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Volatilité	88.93 %WT 89.75%VL		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	Aucune information disponible		
Relative vapor density	Aucune information disponible		
Densité	Aucune information disponible		
Densité de liquide	1.09 g/cm <sup>3</sup>		
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Viscosité, dynamique 6.2 - 7.2 Pa.s @ 25 C°		
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	non applicable		

### 9.2 Autres informations

Aucun(e)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

FDS n° : F-60048

## Encre aqueuse - Magenta

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Hazardous reactions**                      Aucun(e) dans des conditions normales de transformation  
**Polymérisation dangereuse**            Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

### 10.4 Conditions à éviter

Agents comburants forts, Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

### 10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents comburants forts, Peroxydes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 2020/878

#### Toxicité aiguë

Informations sur le produit

**Irritation**                                      Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire  
**DL50 par voie orale**                      Indéterminé(e)(s)  
**DL50, voie cutanée**                        Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	Inhalation LC50
Glycerin	12600 mg/kg ( Rat )	10 g/kg ( Rabbit )	570 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
Magenta pigment	23 g/kg ( Rat )	3 g/kg ( Rabbit )	
2-Pyrrolidone	6500 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	80 ppm ( Rat ) 8 h
Triethylene glycol, monobutyl ether	5300 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1020 mg/kg ( Rat )		

#### Toxicité chronique

**Cancérogénicité**                            Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

#### Autres effets toxiques

**Sensibilisation**                            Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles  
**Effets mutagènes**                        Aucun(e) connu(e)  
**Toxicité pour la reproduction**        Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

FDS n° : F-60048

**Encre aqueuse - Magenta**

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

**Effets sur certains organes cibles** Aucune information disponible

**Danger par aspiration** Aucune information disponible

**11.2 Informations sur d'autres dangers**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

Soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas PBT selon REACH annexe XIII

**12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Considérations relatives à l'élimination**

Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts  
Éliminer conformément aux réglementations locales

**Emballages contaminés** Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

FDS n° : F-60048

**Encre aqueuse - Magenta**

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC 08 03 13

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 UN/ID No**

non réglementé

**14.2 Nom d'expédition**

non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non classé

**14.4 Packing Group**

non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

**14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs**

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

**14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI**

non applicable

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date d'émission

02-22-2021

Date de révision

11-13-2024

Remarque sur la révision

Nom commercial modifié, Adresse pour certaines régions mise à jour, sections de la FDS mises-à-jour, 2, 3, 16

FDS n° : F-60048

## Encre aqueuse - Magenta

Date d'émission 02-22-2021

Date de révision 11-13-2024

Numéro de révision 10

### Full text of H-Statements referred to under sections 2 and 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Conseils supplémentaires

#### Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne DFG	Pays-Bas
Glycerin	STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	AGW 200 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycerin	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 50 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 mg/m <sup>3</sup>			TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 15 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie MDLPS	Grèce	Roumanie
Glycerin	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycerin	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>			TWA 20 mg/m <sup>3</sup>	

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifiée.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité